



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

débits de tabac

Question écrite n° 115846

Texte de la question

M. Laurent Hénart attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation, sur le prochain contrat d'avenir des buralistes. Les buralistes souhaitent connaître les mesures qui seront prises dans le prochain contrat d'avenir pour aider les 28 000 petites entreprises à faire face aux menaces du marché parallèle du tabac et aux menaces de l'arrivée de nouvelles mesures anti-tabagiques actuellement en discussion à Bruxelles (directive tabac avec projet de suppression des linéaires tabac, vente sous le comptoir, arrivée de paquets neutres). Il lui demande sa position sur le sujet.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Hénart](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115846

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : Commerce, artisanat et consommation

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 août 2011, page 8274

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)